



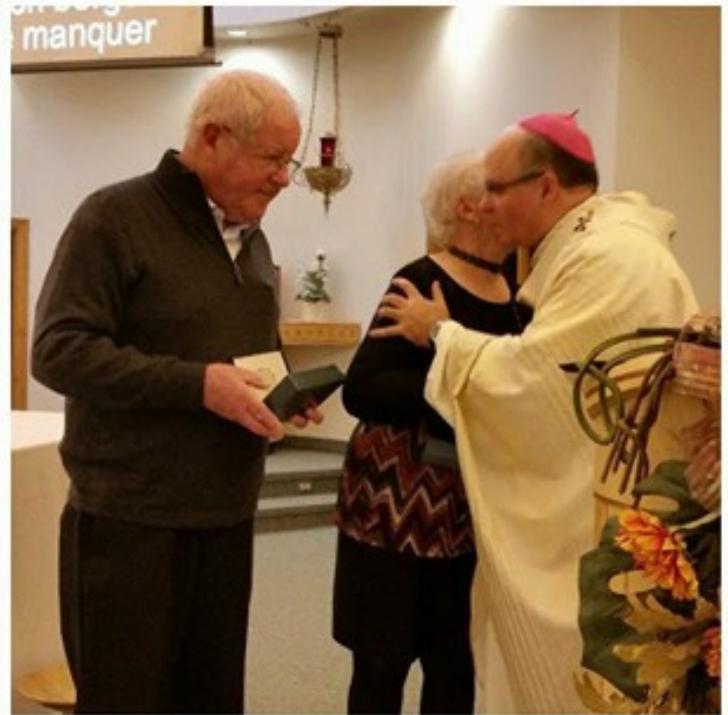
La Croix de Saint-Germain du Mérite diocésain remise à Amqui

Le mardi 31 octobre 2017, madame Huguette Bérubé et monsieur Ghislain Roy de la paroisse de St-Edmond du Lac-au-Saumon ont reçu, des mains de Mgr Denis Grondin, la Croix de Saint-Germain du Mérite diocésain. Instituée en 1937 par Mgr Georges Courchesne, cette distinction honorifique a été établie pour souligner le mérite des personnes qui s'illustrent dans leur milieu par leur charité, leur dévouement aux œuvres sociales ou aux œuvres de l'action catholique.

Dans le cadre du 150^e anniversaire, Mgr Grondin remettra cet insigne dans chacun des 6 secteurs du diocèse. Il est important de déposer vos candidatures dès maintenant. On peut se procurer un formulaire en s'adressant à la chancellerie au 418 723-3320, par télécopieur au 418 722-8978 ou par courriel à diocriki@globetrotter.net. Le formulaire est également disponible sur le site Web du diocèse, à l'adresse : www.dioceserimouski.com/ch/meritas

Sur les photographies, gracieuseté de madame Annie Leclerc des Services diocésains, vous avez la remise de la distinction honorifique lors de la messe de 16 h à l'église d'Amqui.

Ginette Larocque,
agente de communications





À madame Huguette Bérubé et monsieur Ghislain Roy
de la communauté chrétienne de Lac-au-Saumon

Madame,
Monsieur,

En cette année où notre diocèse célèbre le 150^e anniversaire de sa fondation, l'occasion est belle pour souligner l'apport essentiel de personnes telles que vous dans l'édification de communautés chrétiennes dynamiques et évangélisatrices. C'est ce qu'a souhaité votre pasteur, l'abbé Diego Molina Henao, en demandant qu'il vous soit accordé un témoignage public de reconnaissance de notre Église diocésaine.

Originaires de Saint-Alexis-de-Matapedia, vous pouvez compter sur la considération de vos coparoissiens de Lac-au-Saumon où vous résidez depuis votre mariage en 1962. Comme épouse et mère de quatre enfants, vous êtes, madame Bérubé, un modèle d'assiduité à la tâche. À une époque où l'implication des laïcs s'avère fondamentale, vous prenez une part active à la vie de l'Église en enseignant la catéchèse et en prenant la direction de divers comités (liturgie, pastorale, Vie montante), tout en poursuivant des cours d'initiation biblique. Afin de revitaliser et de faire pénétrer davantage le message évangélique auprès des vôtres, vous vous êtes aussi engagée dans les différents Chantiers diocésains. Votre implication, vous amène également à assurer l'animation de célébrations de la Parole et à vous initier à la présidence de funérailles en l'absence du prêtre.

Quant à vous, monsieur Roy, vous vous êtes distingué, au plan de l'engagement social, plus particulièrement à la mairie de votre municipalité et dans différentes associations : Chevaliers de Colomb, Club Lions, etc. Votre générosité s'étend aussi à votre paroisse pour laquelle vous avez accepté des charges au sein de l'assemblée de fabrique et du Comité de l'Oratoire. Mais votre implication communautaire ne s'arrête pas là. Vous visitez régulièrement les malades et les aînés du Centre d'hébergement local. Ce ministère d'accompagnement, vous l'exercez avec votre épouse, qui se dévoue de façon particulière en distribuant la communion à domicile aux personnes âgées qui résident en milieu familial ou en institution, tout en apportant son écoute et son soutien aux personnes en fin de vie.

En vue d'honorer en vous deux toutes les personnes qui, depuis plus de 150 ans, oeuvrent au bien commun dans notre diocèse et en considération du dévouement et de vos engagements respectifs dans la communauté, il m'est agréable de vous remettre les insignes de la Croix de Saint-Germain du Mérite diocésain.

Donné à Amqui, ce trente et unième jour d'octobre deux mille dix-sept.

+ Denis Grondin
Archevêque de Rimouski

Yves-Marie Mélançon, v.é.
Chancelier diocésain